

# L'ACTU



ASNIÈRES-SUR-OISE

entre Nature et Histoire

L'acTU n°129 - Le Trait d'Union du mois de décembre 2022

## La chronique de...

Notre commune n'a pas attendu la crise énergétique et les efforts demandés par l'État pour se lancer dans une démarche de maîtrise des consommations d'énergie. Celle-ci a été lancée en 2009 avec, pour l'éclairage public, le remplacement systématique d'ampoules classiques par des LED ou encore la coupure entre 1 heure et 5 heures du matin. De ce fait, notre consommation énergétique a baissé de 64 % jusqu'à aujourd'hui.

Notre objectif est de réduire au maximum les dépenses énergétiques et, de fait, notre impact sur la planète. Nous avons récemment pris de nouvelles mesures, dans la continuité de celles existantes ; parmi les principales, citons :

- l'extinction de l'affichage des panneaux lumineux à Baillon et place de l'Église, tous les jours de 23 heures à 6 heures ;
  - le changement d'horaire de l'extinction de l'éclairage public : le conseil municipal a récemment décidé d'élargir la coupure sur la commune de 23 heures à 6 heures du matin sauf dans le centre-ville, les vendredi, samedi, et dimanche de 1 heure à 6 heures ;
  - la température a été abaissée à 19 degrés dans l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, écoles, Espace Josette-Jourde, centre technique municipal) ;
  - le réglage de la température des salles du Coworking étant indépendant, il est laissé au bon sens des utilisateurs.
- Dans le cadre du SIVOM, les éclairages des stades Dela-

coste et Maspoli, très énergivores, seront passés en LED sur l'année 2023.

Par ailleurs, une demande a été faite au syndic du domaine privé de la Manufacture de suivre nos recommandations pour répondre aux interrogations des habitants sur cette zone toujours allumée.

Pour inciter au covoiturage, la commune souhaite relancer la solution Rezo Pouce sur son territoire. C'est le fameux Rezo Pouce dont certains d'entre vous font déjà partie.

Après les périodes de confinement qui avaient mis à mal le dispositif, l'augmentation du prix de l'essence et l'urgence climatique remettent ce dispositif au cœur de l'actualité. Rezo Pouce, c'est la très bonne idée pour gagner en pouvoir d'achat et agir pour l'environnement.

Malgré la conjoncture économique difficile, nous avons souhaité maintenir un air de fête en cette fin d'année. Cependant, le nombre de décorations lumineuses a été réduit et ne sont installées que sur la place Jules-Gautier à Baillon et place de l'Église. Elles sont allumées de la tombée du jour jusqu'à 23 heures et de 6 heures au lever du jour. Les agents des Services techniques ont utilisé du matériel de récupération pour leurs décors.

Le concours des maisons illuminées tel que lancé l'année dernière reviendra en 2023 mais sous une autre forme, laissant plus de place au matériel recyclé.

*Éric Therry,  
adjoint au maire en charge des affaires générales, des finances, des travaux, de la jeunesse et du sport*

## Le billet de la rédaction

La cérémonie des vœux du maire se déroulera le dimanche 8 janvier à 17 h à l'Espace Josette-Jourde. Chaque habitant est convié à ce moment important de la vie de la commune. Une invitation a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres avec ce numéro de *L'Actu*.



## À ne pas oublier

28 décembre

Don de sang à Viarmes

8 janvier

Cérémonie des vœux du

maire à 17 h à l'Espace Josette-Jourde

14 janvier

Atelier-débat sur le zéro déchet avec En tête la planète !



## Réunion entre les agriculteurs et l'équipe municipale

Le 8 novembre dernier, dans le cadre du PLU (Plan local d'urbanisme), les agriculteurs de la commune ont été consultés. Les échanges avec les membres du Conseil municipal ont été fructueux, chacun étant à l'écoute.

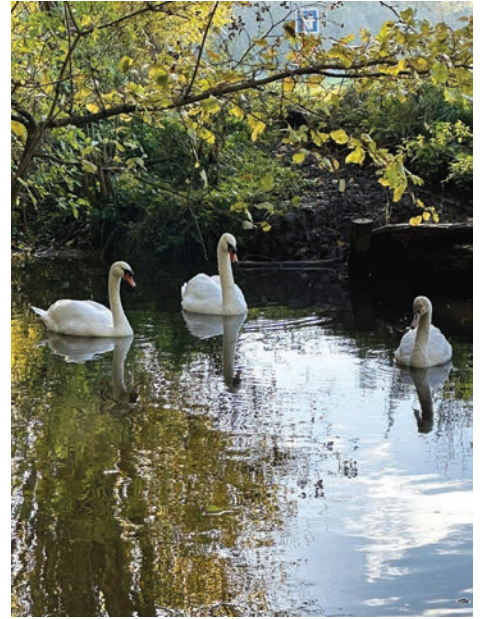
## Une balayeuse dans les rues du village

Une journée tous les quinze jours, un employé de la société Fayolle conduit la balayeuse afin de nettoyer la chaussée. Il est accompagné d'un agent des Services techniques municipaux qui pousse les feuilles mortes devant les brosses.



## Cygnes retrouvés morts dans le Prieuré à Baillon

Le 20 et 21 octobre dernier, deux jeunes cygnes de l'année ont été retrouvés morts le long de la nouvelle Thève à Baillon. Après la découverte du premier cygne, la commune a contacté l'Office Français de la Biodiversité afin de déterminer les causes du décès (suspicion de grippe aviaire). Cet organisme a pris en charge les animaux afin de les autopsier. Les résultats, reçus en mairie courant novembre, sont édifiants : la cause de la mort des deux jeunes cygnes est due à une hémorragie interne consécutive à un traumatisme important (coups)... Bien triste !



## Le cimetière se végétalise petit à petit

Au fil du temps, le cimetière d'Asnières-sur-Oise change d'aspect. Ce lieu de recueillement va devenir plus vert, moins minéral.

Les agents des Services techniques ont déjà posé trois bancs en bois, dont un près du monument aux morts du fond qui sera abrité par le feuillage d'un arbre. Le drapeau français flottera tout au long de l'année, en hommage aux anciens combattants.

La haie de l'allée principale a été nettoyée et élaguée. Les parties de plantations du monument aux morts central ont été rehaussées à l'automne et plantées de vivaces. Le monument en lui-même sera repeint aux prochains beaux jours.

Dans les allées, le choix a été fait de laisser faire la nature : les grosses herbes telles que pissenlits, char-

pons et autres plantains, seront enlevées. En revanche, les graminées pourront se développer à loisir. D'ici quelques mois, des fleurs, coquelicots et bleuets, pousseront à l'arrière des stèles. Des plantes grimpantes, type rosiers ou clématites, viendront également fleurir les murs.

La candidature de la commune avait été retenue en 2021 par le PNR dans le cadre de son programme sur la valorisation paysagère, l'aménagement et la gestion des cimetières. Nous sommes donc accompagnés dans le choix des végétaux et conseillés dans le développement de la biodiversité. Enfin, nous rappelons que ce lieu de recueillement est interdit aux chiens et qu'il est demandé de laisser les portes fermées.





## Un point par Henri Poirier en charge de l'élaboration de notre PLU

### Stop aux mensonges, aux fausses nouvelles

Depuis quelques semaines, des personnes, non élues, s'efforcent de faire signer une pétition contre les projets du nouveau PLU (Plan local d'urbanisme), en argumentant sur des sujets erronés ou particulièrement exagérés.

Par exemple, 40 maisons rue des Frileuses et rue du Crocq ; il est vrai que ce projet avait été évoqué ; il s'est transformé au fil des discussions en pavillons intergénérationnels, en résidence seniors, en maisons passives, etc. pour aboutir, après réflexion depuis le mois d'avril 2022, à se limiter à la continuité du bâti existant rue des Frileuses et ruelle du Crocq (cinq maisons au maximum) et à la création d'une zone N aménagée en îlot de verdure.

Il en est de même pour d'autres projets tels que la construction rue du Campant ; celle-ci a été rapidement remplacée par un stade multisports pour se limiter, après étude des besoins, à un projet de terrain de foot quatre saisons et quatre pistes d'athlétisme destinés au club de foot OVA et aux scolaires de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise.

Citons aussi la proposition de construire à Baillon qui s'est avérée inconstructible avant la réunion publique organisée à la demande du Prieuré.

L'établissement d'un PLU nécessite d'écouter les proposi-

tions aussi bien d'Asniérois que des services du Département, du PNR, du CAUE 95, etc. ; mais écouter et étudier ce n'est pas accepter automatiquement.

Par ailleurs, on met en avant la bande de « retrait gonflement des argiles » ;

cette bande, qui a toujours existé, se situe au sud de la commune d'est en ouest ; des dizaines de constructions (entre autres ruelle du Crocq, rue des Frileuses, etc.) sont édifiées dessus depuis des années et pour certaines sous le mandat de M. Paul Lassus. Le changement climatique nous incite à redoubler de prudence et de précautions mais ne rend pas inconstructible automatiquement ce genre de terrain.

Concernant les limites du massif de plus de 100 hectares de la forêt de Carnelle : les massifs forestiers sont régis par le Code forestier ; en Île-de-France, ils sont délimités par le SDRIF (Schéma directeur de la Région Île-de-France) et sont actés par décret en Conseil d'État ; leurs limites ne changent pas sur simple demande d'un administré.

Une délégation du Conseil municipal est présente le deuxième dimanche du mois le matin sur la place de l'Église. Vous pouvez y recueillir toutes les explications possibles et consulter les documents en cours. Pas de signature, nous n'avons pas besoin de vous tenir la main pour vous écouter. Dans ce journal, je vous informerai chaque mois sur l'élaboration de notre PLU.



## LPS productions, fabricant de matelas



La société LPS productions (La Passion du sommeil) est installée sur le site de l'ancienne usine Nid'Or depuis 2020. Une dizaine d'ouvriers (menuisiers, couturiers, tapissiers...), dont quatre anciens de Nid'Or, fabriquent sommiers, têtes de lit, matelas dans le bâtiment de 2 200 m<sup>2</sup>.

La vente aux particuliers se fait (pour la marque Ever'som uniquement) sur place du lundi au ven-

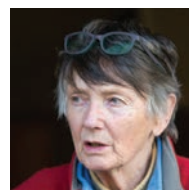
dredi de 8 h à 16 h. Tarif préférentiel appliqué pour les Asniérois (sur justificatif). Les produits sont visibles dans le showroom.

8 bis Grande-Rue. Tél. : 06 74 94 14 95.

Mail : lpsproductions.literie@gmail.com



## Hommage à Claudine Vattier



Claudine Vattier était une actrice belgo-française, puis adaptatrice de théâtre. Elle nous a quittés au mois de novembre. Elle a œuvré dans le tissu associatif avec la création d'une association théâtrale asniéroise et elle a adapté de nombreuses pièces qui permirent à des jeunes de se produire sur scène. Artiste passionnée, exubérante et de caractère, elle était une grande amie de Nelly Poujol.



## Hommage à Nelly Poujol



Nelly Poujol, conseillère municipale de 1989 à 1995, nous a quittés. De grande culture, elle écrivait, peignait et participait à toutes les expositions de peintures organisées par Asnières-sur-Oise et les villes voisines. Elle avait en charge l'organisation des fêtes et cérémonies. Nous garderons de Nelly l'image d'une femme exigeante aimant profondément son village et d'une grande générosité.



## Que faire de son sapin après les fêtes ?

S'il est naturel, il sera collecté par Tri-Or le lundi 9 janvier. Merci de sortir votre sapin la veille au soir.

S'il est artificiel ou naturel mais recouvert de fausse neige, vous devez le déposer en déchetterie.

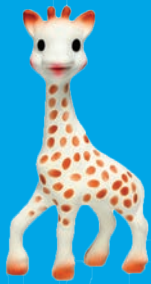
Plus d'infos sur [tri-or.fr](http://tri-or.fr).



© Adobe Stock

## Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu du mois de novembre, je ramassais les feuilles mortes en page 2 ! Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée. À vous de jouer !



## Plantons le décor !

Pour rappel, le parc naturel régional Oise - Pays de France propose, pour la quatrième année consécutive, Plantons le décor, une opération de commande groupée d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale.

Le site [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) propose un large catalogue avec des fiches et des aides pour sélectionner les végétaux. Vous avez jusqu'au 5 janvier 2023 pour passer commande. Votre livraison arrivera le 4 février à la Maison du Parc à Orry-la-Ville.

Plus d'informations au 03 44 63 65 65 ou par mail à [m.sturma@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:m.sturma@parc-oise-paysdefrance.fr).



## Plantons le décor !

Une opération d'achat groupé de végétaux locaux accessible jusqu'au 5 janvier 2023 sur :

[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)



## Don de sang

L'Établissement français du sang remercie les 72 donateurs prélevés lors de la collecte du 2 novembre dernier.

Le prochain don de sang est prévu le mercredi 28 décembre à la salle Saint-Louis de Viarmes.

Venez nombreux ! Les réserves sont faibles.

**EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !**

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !

1. Accueil 2. Estimation préalable au don 3. Prélèvement 7 à 10 min 4. Pauses A\*

3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.

Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test en ligne sur [donnesang.efs.sante.fr](http://donnesang.efs.sante.fr) ou par téléphone 16 ou sur l'appel Don de sang.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE

[donnesang.efs.sante.fr](http://donnesang.efs.sante.fr) 800 100 900

## Appel à bénévolat pour l'association Impactes

Le but de cet appel à bénévolat est de soutenir un enfant placé sous le prisme de la scolarité et de l'éveil culturel. Cet engagement nécessite une disponibilité à raison d'une fois par semaine. Il est encadré par une coordinatrice de l'association afin d'accompagner le rôle du bénévole dans cette démarche. N'hésitez pas à contacter Madame Forget au 06 37 49 87 39 pour de plus amples renseignements.

**IMPACTES**  
Associations d'entraide des enfants protégés

**Notre association**  
RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR SON PROJET PACTES SCOLARITÉ SUR LUZARCHES

VOUS VOULEZ PARRAINER UN ENFANT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE AGÉ DE 5 À 12 ANS (ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ET SORTIES CULTURELLES)? VOUS ÊTES DISPONIBLES 1 À 3 HEURES PAR SEMAINE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022?

REJOIGNEZ-NOUS!  
CONTACTEZ ADRIANA  
06 37 49 87 39

EMAIL: [adriana.forget@impactes.org](mailto:adriana.forget@impactes.org)

SITE INTERNET: [www.associationimpactes.fr](http://www.associationimpactes.fr)

Nous recherchons également d'autres bénévoles sur Paris 18ème, Taverny, Draveil etc.

## Atelier zéro déchet

L'association En tête la planète ! organise le samedi 14 janvier de 14 h à 16 h un atelier-débat sur le zéro déchet. Celui-ci aura lieu dans la salle de la Conciergerie, rue Pierre-Brossolette, et est ouvert à tous.



**EN TÊTE LA PLANÈTE !**

Plus d'infos par mail à [entetelaplanete@gmail.com](mailto:entetelaplanete@gmail.com) ou par téléphone au 06 62 14 75 44.

## Calendrier 2023 Tri-Or

Cette année, le calendrier des collectes 2023 du syndicat Tri-Or a été distribué dans votre boîte aux lettres sous enveloppe, accompagné d'un courrier vous expliquant la simplification des consignes de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2023, et du nouveau Mémo Tri. Plus d'infos sur [tri-or.fr](http://tri-or.fr).



### Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites **vérifier et entretenir** : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez **dehors** : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez **le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

Santé publique France

## L'eau, richesse d'Asnières-sur-Oise

Asnières-sur-Oise est un village riche en points d'eau. De nombreux « pleurs » s'écoulant de la forêt de Carnelle donnent naissance sur le territoire de la commune aux sources de Toutedville, des Condrains, du Crocq. La source de Toutedville alimentait le lavoir rue de Toutedville et une borne fontaine Grande-Rue aujourd'hui disparue ; la source des Condrains desservait un lavoir rue de Noisy détruit en 1966.

La source du Crocq, autrefois appelée source Saint-Louis, est encore active aujourd'hui, cachée à l'abri des regards par un petit bâtiment rue du Crocq, construit en 1875. Principale source de la ville, elle alimente toujours les lavoirs de la rue des Auges et de la rue d'Aval-Eau, les fontaines de la rue d'Aval-Eau et de la place de l'Église ainsi que les nombreux points d'eau, comme celui rue Pierre-Brossolette ou rue du Four.

Dans le cadre de la préservation de son patrimoine, la commune a entrepris des travaux de réfection de la fon-



Le lavoir rue d'Aval-Eau.

taine rue de Gouvieux. Malheureusement, après étude et forage réalisés par des professionnels, il s'avère que l'eau ne s'écoule plus à cet endroit.

Historiquement, la commune s'est développée autour de la source du Crocq qui apparaît sur un plan datant de 1742 ; elle est domestiquée en 1842 et est exploitée officiellement par la commune à partir de 1866.

Les habitants du village disposent d'une grande richesse puisqu'ils sont libres de se servir de cette eau non potable pour arroser leurs vergers et jardins. En effet, l'eau provenant de ces sources, si elle n'est pas utilisée, est destinée à se diriger et se jeter vers l'Oise en passant par le réseau des eaux pluviales.



La fontaine rue d'Aval-Eau.



Le lavoir et la fontaine rue des Auges.



## Repas festif pour les membres du Club Senior

67 adhérents du Club Senior ont participé à son repas annuel le 23 octobre dernier à l'Espace Josette-Jourde. Un menu festif, suivi d'une bonne ambiance dans la joie et la bonne humeur au son de madison, tango, paso, valse, etc. ont ravi tout le monde. Alors rendez-vous en 2023 !



## Soirée montagnarde à l'Espace Josette-Jourde

Plus de 70 personnes ont participé à la belle soirée montagnarde organisée par l'association Anim'Asnières-Royaumont le samedi 19 novembre, accompagnée en musique par le groupe Palm Rock. Les fonds récoltés financeront la Fête médiévale de 2023.



## Vos élus à votre rencontre

Vous avez été nombreux ce dimanche 13 novembre à venir poser vos questions sur différents sujets : urbanisme, voirie, accueil de loisirs... durant le marché dominical. Vos élus sont dorénavant présents sur la place de l'Église le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois entre 10 h et 12 h. Venez les rencontrer afin d'écouter vos préoccupations et de recueillir vos idées.



## Repas du comité de jumelage

Plus d'une trentaine de membres du comité de jumelage Asnières-sur-Oise - Cutigliano se sont retrouvés autour d'un repas le 5 novembre dernier à l'Espace Josette-Jourde. Si vous souhaitez passer des moments conviviaux dans le cadre d'échanges culturels et linguistiques, n'hésitez pas à rejoindre l'association qui a besoin de bénévoles.



## Commémoration du 11-Novembre-1918

La cérémonie commémorative a débuté au monument aux morts de Baillon le vendredi 11 novembre dernier. Après une halte au monument des Dames d'Écosse, elle s'est poursuivie au cimetière d'Asnières-sur-Oise et s'est terminée au monument aux morts rue d'Aval-Eau. Et pour clore les célébrations, les enfants de l'école Blanche de Castille ont entonné *La Marseillaise*.



## Défilé d'Halloween par Co-Éducation Baillon

Malgré la pluie, monstres, fantômes et affreuses créatures ont déambulé à la tombée de la nuit dans les rues de Baillon le 31 octobre. De magnifiques citrouilles éclairaient leur chemin. Félicitations à tous les artistes, pâtisseries et pâtisseries qui ont participé aux concours de citrouilles et d'affreux gâteaux.







## Sortie théâtre avec le Club Senior



50 adhérents de l'association ont passé un très bel après-midi ponctué de rires, le 6 novembre dernier, en assistant à la récente pièce de boulevard *La Mondaine* au théâtre Edgar à Paris. Avec Luq Hamett, David Martin, Isabelle Parsy et Pia Chavanis.



## Les bacheliers à l'honneur !

Vendredi 11 novembre, les bacheliers ont été accueillis par les membres du Conseil municipal lors de la Cérémonie de la réussite. Après quelques mots d'accueil de Sylvie Peslerbe, adjointe au maire, une enveloppe cadeau a été offerte aux jeunes pour les féliciter de la réussite de cette étape importante de leur vie.



## De nouveaux arbres plantés allée de la Reine Hortense

Accompagnés de leur famille, munis de pelle et chaussés de bottes, c'est avec une belle énergie que les enfants nés en 2017 ont été invités par la commune à planter un arbre le samedi 26 novembre dans le cadre de l'opération « Un enfant, un arbre, ils grandiront ensemble », sur l'allée de la Reine Hortense, à Bailion. Ces végétaux plantés sur l'Espace Naturel Sensible, géré par le Département, sont choisis pour favoriser la pollinisation et la biodiversité.



## Un vent festif a soufflé sur le marché de Noël

Des petits lutins au bonnet rouge, des chalets joliment décorés, des chants de Noël entonnés par les enfants, une séance cinéma offerte aux plus jeunes, le père Noël en personne, des idées cadeaux originales ou gourmandes... le marché de Noël, qui s'est tenu place de l'Église les 3 et 4 décembre, a rencontré un franc succès.





## État civil \*

### Naissance

Margaux Payel - 23/11

\* en fonction des autorisations de publication.



## Des permanences à votre service

- Architecte des Bâtiments de France :  
mercredi 4 janvier 2023, de 9 h 30 à 12 h 30,  
en mairie de Viarmes au 01 34 09 26 26.



## Expressions directes

### Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Et Baillon ? Il ne se passe rien ! Et pourtant...

Notre programme est construit autour du bien vivre à Asnières-sur-Oise, Baillon, les Tilleuls et pour y arriver nous essayons de bien faire.

Sur le hameau de Baillon, plusieurs projets avancent :

- l'agrandissement de la maison du marais. Les travaux pourront débuter dès l'acceptation de la demande de permis de construire en cours. Pour rappel, le projet prévoit la rénovation et le réaménagement du bâtiment actuel et la construction d'une salle de 52 m<sup>2</sup> pour accueillir les associations à Baillon ;

- la création d'un nouveau restaurant scolaire à l'école du Bois Bonnet : la demande du permis de construire est en cours et les subventions sont notifiées. La procédure d'appel d'offres devrait se dérouler en mars prochain. La mairie annexe sera mise en vente afin de financer en partie les futurs travaux ;

- l'aménagement de la place Jules-Gautier : la commune a sollicité l'accompagnement du CAUE 95 dans un projet de requalification de la place centrale du hameau qui pose aujourd'hui problème pour le bus scolaire qui se voit dans l'obligation d'opérer une marche arrière directement sur la place, générateur de dangerosité pour les enfants et les riverains. Quelques arbustes et un cèdre sont plantés sans qualité paysagère particulière. L'idée générale serait de mettre en scène ce patrimoine paysager d'exception qui côtoie le patrimoine historique du hameau, tout en lui donnant une véritable identité de place publique ;

- la mise en place des jardinières. Après plusieurs essais, il semble que la position actuelle satisfasse les Baillonnais... malgré quelques récalcitrants qui déplacent encore les jardinières. Nous rappelons que les celles-ci ont été installées afin de réduire la vitesse et d'inciter les automobilistes à ralentir à l'entrée de Baillon et aux abords de l'école ;

- la valorisation paysagère et la gestion du cimetière de Baillon : c'est l'opportunité de planter et d'aménager des micro-jardins de recueillement qui rythment la traversée des allées et apportent des ambiances diversifiées. C'est aussi l'agrandissement du columbarium et la mise en valeur de l'entrée du cimetière.

L'équipe majoritaire Bien Faire pour Bien Vivre vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



### Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

La situation budgétaire des collectivités territoriales sera critique en 2023 au même titre que celle des ménages. L'inflation va réduire les marges de manœuvre budgétaire et contraindre les élus à des choix drastiques.

Toutes les charges enregistrent une augmentation importante : l'alimentation, les matières premières, les rémunérations, l'énergie, ...

Les collectivités n'auront pas de nombreux choix, elles devront lancer un plan de sobriété pour l'année 2022.

Les options sont donc limitées :

1. Réaliser des économies en réduisant les charges de fonctionnement, malheureusement la majorité de celle-ci sont incompressibles,
2. Augmenter la fiscalité notamment de la taxe foncière,
3. Augmenter les tarifs des services,
4. Réduire l'autofinancement qui alimente le budget d'investissement.

Pour atténuer les pertes de recettes des collectivités, les bases des valeurs locatives devraient augmenter en 2023 dans les mêmes proportions que l'inflation avec pour objectif d'aider les communes à ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale.

Aujourd'hui, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement 2022 qui alimente le budget de fonctionnement reste flou, il est primordial que l'Etat stabilise les recettes des collectivités.

La baisse du niveau des investissements peut-être une variable d'ajustement exceptionnelle pour l'année 2022. Il faut différer les investissements sur la base de l'autofinancement qui restera disponible et donner la priorité aux investissements liés à la transition écologique qui générera à moyen terme des économies budgétaires. Avant de décider, il faudra aussi prendre en compte la situation financière des habitants de notre commune en sachant que les retraités ont obtenu une augmentation des pensions de 4 %, les fonctionnaires de 3,5 % et pour le secteur privé le salaire horaire de base des ouvriers et des employés n'a augmenté que de 4,4 % en un an. Les décisions des membres du conseil municipal ne seront pas anodines pour les budgets des familles Asnièresaises, contrairement aux idées reçues, cela correspond à un choix politique.

Pour sa part, notre Communauté de Communes Carnelle - Pays de France s'oriente comme chaque année depuis sa création, vers une augmentation de la fiscalité. Rendez-vous au mois de mars au conseil municipal pour le vote du budget 2023.